



Pour toutes vos questions, vous pouvez nous joindre au :  
**021.648.25.82**

#### Personnes de contact

Mmes Kirsten Gigase et Cristina Gagnebin, M. Jean-Baptiste Mardelle, co-responsables des prestations

Dernier délai pour l'inscription :  
**20 avril 2021**

# Solidarité- Handicap mental

## Les Centres aérés 2021

Vacances de jour pour enfants et adolescents avec une  
déficience mentale, accompagnés par une équipe d'animation

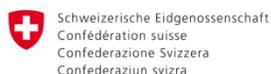


**Du lundi 9 août au vendredi 13 août 2021**  
**Du lundi 16 août au vendredi 20 août 2021**  
Délai d'inscription : 20 avril 2021

**Solidarité-Handicap mental – Rue du Maupas 49 – 1004 Lausanne**  
Tél : 021 648 25 82 – [shm@solidarite-handicap.ch](mailto:shm@solidarite-handicap.ch)  
[www.solidarite-handicap.ch](http://www.solidarite-handicap.ch)

■ Cette prestation est soutenue financièrement par :

L'Office Fédéral des  
Assurances Sociales



La Direction Générale de  
la Cohésion Sociale



Solidarité-Handicap mental a été fondée en 1959, en tant que section vaudoise de l'ASA.

L'association a, dès sa création, défendu le droit des familles et de leurs enfants en situation de handicap : droits d'apprendre, d'être intégré, d'être considérés comme des enfants capables, le droit encore de bénéficier de prises en charge adaptées. Pour ce jeune public et depuis 30 ans, nous organisons notamment les Centres aérés d'été, activités de vacances à la journée. L'objectif est à la fois de décharger les familles, mais également de faire vivre de belles journées de loisirs et de découvertes aux enfants et adolescents. Une attention particulière est portée aux besoins spécifiques des enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme.

Notre association organise cette prestation depuis 30 ans, soutenue par la confédération et le canton. Ces journées de vacances s'adressent aussi bien aux enfants qu'aux adolescents et l'encadrement concerne tous les profils.

### Dates, horaires et lieux

- ◆ Semaine A : du **lundi 9 au vendredi 13 août 2021** (Lausanne)
- ◆ Semaine B : du **lundi 16 au vendredi 20 août 2021** (Lausanne et Yverdon)
- ◆ De **9h. à 17h.**
- ◆ **Lausanne**  
Les Centres aérés pour **enfants** et **adolescents** se déroulent au **Centre Pluriculturel et social d'Ouchy** - Beau-Rivage 2 - 1006 Lausanne
- ◆ **Yverdon**  
Les Centres aérés pour **enfants** et **adolescents** se déroulent à **l'école de la Fondation de Verdeil** - Rue des Philosophes 35 – 1400 Yverdon

Rappel : nous n'assumons pas les transports jusqu'au lieu d'accueil.

### Public et encadrement

- ◆ Les enfants et les adolescents handicapés jusqu'à à 20 ans sont répartis en sous-groupes selon les âges.
- ◆ Les participants bénéficient d'un accompagnement individualisé et si cela n'est pas nécessaire, l'encadrement est d'un adulte pour deux ou trois participants.
- ◆ Les animateurs et animatrices sont formés et suivis par l'association. Une attention particulière est portée à la prise en charge des enfants atteints d'autisme, en concertation avec les familles.
- ◆ Pour des questions de logistiques, nous ne pouvons accueillir des participants se déplaçant en fauteuil roulant.

### Activités

Un programme d'activités est établi à l'avance et envoyé aux parents. Il tient compte des centres d'intérêts et des difficultés des enfants et des adolescents : baignade, excursions, places de jeux, visites culturelles, activités créatrices, cuisine, etc. Des activités extérieures sont prévues tous les jours.

### Tarifs

- ◆ Fr. 150.- par semaine ou Fr. 30.- par jour pour les familles membres ;
- ◆ Fr. 250.- par semaine ou Fr. 50.- par jour pour les familles non-membres ;
- ◆ Fr. 275.- par semaine ou Fr. 55.- par jour au tarif de soutien.

**Pour les participants qui reçoivent une allocation pour impotence, une contribution d'un tiers est demandée en sus.**

Si vous souhaitez devenir membre de l'association, vous pouvez vous inscrire en ligne via notre site internet : [www.solidarite-handicap.ch](http://www.solidarite-handicap.ch) ou nous téléphoner au 021.648.25.82. Le tarif membre n'est appliqué que pour les familles ayant réglé leur cotisation de l'année en cours.

### Inscriptions et conditions

Seules les inscriptions pour une semaine complète sont acceptées. Elles doivent nous parvenir **au plus tard le 20 avril 2021 et sont prises par ordre d'arrivée** ! La priorité est donnée aux membres de l'association.

Dès la fin du délai d'inscription, les parents reçoivent confirmation de l'inscription de leur enfant. Le paiement de l'écolage et les documents nécessaires doivent impérativement être reçus dans les délais impartis. Tous les détails pratiques, et notamment le programme d'activités, sont envoyés dans le courant de l'été.

Il se peut que nous soyons contraints de refuser une inscription, si celle-ci s'avérait trop en décalage par rapport au reste du groupe de participants, notamment pour des questions d'âge ou de difficulté particulière.

Pour des questions d'engagement de personnel, tout désistement nous pose un problème organisationnel et financier. C'est pourquoi, le paiement de l'écolage est dû dès l'envoi du mail de confirmation. En cas de désistement après confirmation, l'écolage n'est pas remboursé sauf en cas d'empêchement pour raisons de santé après réception d'un certificat médical.

**Covid-19** : Nous mettrons tout en œuvre pour pouvoir assurer les meilleures conditions d'accueil possible en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des consignes des autorités.